

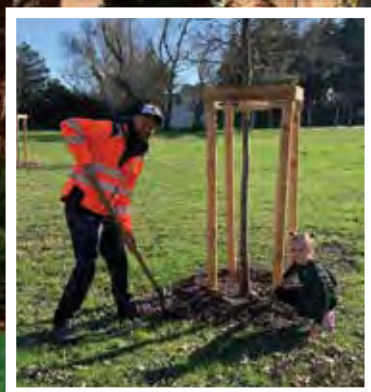
LE PONTET

MAGAZINE

Le magazine qui nous fait aimer Le Pontet - www.ville-lepontet.com



Améliorer la vie



SOMMAIRE

4

SÉCURITÉ

Partenariat Police Municipale Le Pontet/
Morières : Une première en Vaucluse

6

FINANCES

Le plan pluriannuel d'investissement : un
nouvel outil au service de la réussite

8

SOCIAL

En pleine pandémie, l'interview de Karine
Gangloff à la tête des affaires sociales

10

TRAVAUX

Toujours plus, toujours mieux pour les
Pontétiens !

12

ENVIRONNEMENT

Nous replantons des arbres, nous régulons
la naissance des pigeons

14

LE PONTET AVANCE

Entre Enedis et la ville, le courant passe.

16

LE PONTET CHANGE

Le plan local d'urbanisme enfin adopté !

18

LE PONTET EN FÊTE

20

VIE MUNICIPALE

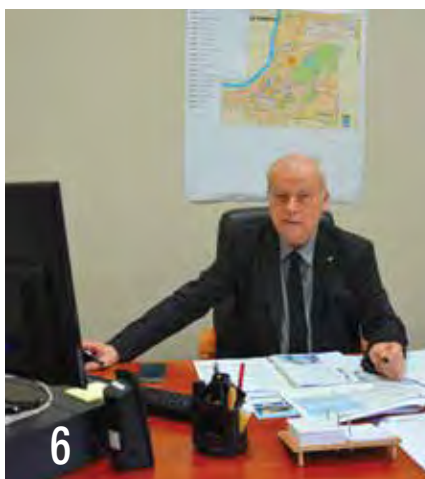
Les tribunes des minorités politiques,
la voix de la majorité pontétienne

22

CARNET / NUMÉROS SANTÉ



4



6



8



10



12



18



19

EDITO



Madame, Monsieur,

Chères Pontétiennes, chers Pontétiens,

Ce magazine municipal est le premier de cette année 2021. Une année décisive pour surmonter la crise que notre pays traverse et parvenir à oublier la désastreuse année 2020.

Ces derniers mois, notre commune a fait tout ce qui était de son ressort, et parfois au-delà, pour aider au mieux et au jour le jour ses habitants. Distribution de masques pour tous à l'époque où il était difficile d'en obtenir, protection du tissu économique en votant toutes les mesures prises dans ce sens par le Grand Avignon, baisse de 20% de la TLPE, gratuité des emplacements pour les commerçants que ce soit pour le marché hebdomadaire ou de Noël... Face aux exigences parfois absurdes de l'Etat, nous avons tenu bon et, par exemple, maintenu la fête foraine comme le marché de Noël. Enfin, le CCAS du Pontet a été très efficace pour aider les plus vulnérables d'entre nous et je veux saluer encore une fois ici ses fonctionnaires.

Ce n'est un secret pour personne, je suis plus que circonspect sur la manière dont le gouvernement a géré et gère encore cette crise. Certes, il est délicat d'établir un équilibre entre la protection et la liberté. Mais nous avons désormais du recul. Condamner à la mort économique des dizaines de milliers de restaurateurs ou d'hôteliers, priver de travail des milliers de saisonniers des stations de ski, alors que, dans le même temps, les Français peuvent s'entasser dans les grandes surfaces le samedi, est-ce vraiment utile, intelligent, efficace ? Je ne le crois pas. Nous sommes gouvernés par des gens qui, pour la plupart, n'ont jamais été des élus de terrain. Pire, dans la grande majorité, nos gouvernants sont passés directement des grandes écoles à des postes de hauts fonctionnaires. Ils ignorent tout de la vraie vie des Français comme de la manière dont vit une ville.

Vous verrez, au fil des pages de ce magazine, que la municipalité a mis à profit ces derniers mois pour mener à bien de nombreux dossiers essentiels. Pour la première fois dans son histoire, la commune se voit dotée d'un plan pluriannuel d'investissement. Les investissements sont programmés sur l'ensemble d'un mandat. Nous pouvons désormais faire cette programmation après avoir quasiment passé un mandat à réparer ce qui avait été laissé à l'abandon par l'équipe précédente. Très important également, le plan local d'urbanisme (PLU) a été adopté. Au point mort depuis 2013, il a fallu sept années de travail pour y parvenir mais nous avons désormais un PLU qui protège notre ville et son avenir.

A quelques jours de l'arrivée du printemps, je veux croire au retour de l'espérance, et donc de l'avenir.

Avec tout mon dévouement,

Joris HÉBRARD

Maire du Pontet

Vice-président du Grand Avignon

Conseiller départemental de Vaucluse

Site internet : www.ville-lepontet.com - **Pour nous écrire :** communication@mairie-lepontet.fr



**CHAQUE JOUR, L'ACTUALITÉ DE NOTRE CITÉ
EST SUR LA PAGE FACEBOOK VILLE DU PONTET.**



Pour ne rien manquer, "likez" la, abonnez-vous à elle. C'est évidemment gratuit et interactif. Comme beaucoup de Pontétiens, n'hésitez pas à nous y écrire !

MUTUALISATION DE LA POLICE MUNICIPALE

3 questions à Jean-Louis Costa, adjoint à la sécurité

Vous venez de signer un partenariat de police municipale avec Morières. Les policiers municipaux iront patrouiller à Morières le soir. Est-ce qu'il n'y a pas un risque de déshabiller Pierre pour habiller Paul ?

D'abord, il faut savoir que c'est la première fois dans le Vaucluse qu'un tel partenariat est mis en place. Nous sommes en quelque sorte des précurseurs. Bien évidemment, cette procédure a reçu l'aval de la préfecture. Le cadre légal existe pour ce genre d'accord. Et s'il existe, c'est qu'il présente des avantages !

Pour répondre à votre question, Le Pontet et ses habitants ne seront pas moins bien servis qu'avant et Morières nous payera pour l'aide que nous lui apportons. Tout le monde va y gagner.

"Notre partenariat avec Morières ne peut être qu'une réussite !"

Concrètement, ça va se passer comment ?

Morières ne compte que huit policiers municipaux. Cette ville n'a donc pas un effectif suffisant pour mettre en place une brigade de nuit. Ou alors il leur faudrait recruter, ce qui leur coûterait, rien qu'en salaires, plus de 100 000 euros par an, auxquels il faudrait ajouter l'achat d'un véhicule, d'armes etc... Grégoire Souque, le maire de Morières, a vite fait le calcul. Signer avec nous ne coûte à Morières que 24 000 euros par an. Pour ce montant, une patrouille de trois policiers municipaux tournera de 20 h à minuit durant deux heures sur des plages changeant systématiquement. Bien évidemment, ces mêmes policiers municipaux réagiront à chaque appel de citoyens de Morières comme du Pontet. Dans le même temps, une autre patrouille de municipaux continuera, elle, à tourner exclusivement sur Le Pontet. Au



gré des événements, ces deux patrouilles pourront être amenées à s'épauler sur Le Pontet.

Est-ce que l'expérience avec Morières peut être étendue à terme à d'autres communes ?

Pourquoi pas puisque la mutualisation permet des économies. Mais à une condition : que cette extension ne nous prive pas du pilotage de la police municipale. Par ailleurs, on ne peut nouer des relations saines qu'avec des communes partageant une même conception de la sécurité et de la lutte contre la délinquance. Dans le cas de Morières, je ne doute pas un instant que ce soit une réussite.

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE 2020, un bon millésime

2020 a été une année très spéciale du fait de la crise sanitaire. Avec le confinement ou le couvre-feu, c'est dans un climat particulier que les policiers municipaux ont du exercer leurs missions traditionnelles mais aussi les nouvelles exigées par la crise.

Ces missions se sont déroulées en entière collaboration avec la gendarmerie et les services de la justice.

Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance a porté ses efforts contre la radicalisation islamiste tout en maintenant ses autres activités.

Au total, 2020 est globalement une bonne année pour la sécurité au Pontet comme le montrent les statistiques. De nombreuses baisses sont remarquées.

**Atteinte
aux biens :**

-32,6%

**Vols de voitures
ou deux roues :**

-27,3%

**Infractions
stupéfiants :**

-19,6%

**Délinquance
générale :**

-19,4%



On notera également que les dépôts sauvages ont diminué de moitié, les "alcoolémies au volant" et autres "ivresse sur la place publique" restent stables.

L'opération Tranquillité Vacances n'a concerné que 321 résidences contre 505 en 2019. La raison est à chercher de toute évidence dans la crise du COVID. Beaucoup de Pontétiens ont renoncé à leurs vacances.

Pour rappel, la police municipale du Pontet, c'est 23 policiers de terrain, 7 opératrices de vidéoprotection, 5 ASVP, 4 agents administratifs. Mais aussi 58 caméras, 7 voitures et 8 motos. Tous les policiers sont armés d'un Glock 17.



PATRICK SUISSE, ÉLU AUX FINANCES

"Avec le Plan Pluriannuel d'Investissement, nous avons un outil stratégique pour mieux gérer"

Le conseil municipal votera en ce mois de mars le budget 2021. Le rapport d'orientations budgétaires a, lui, déjà été étudié par les élus. Qu'est-ce qui va changer d'important cette année pour les finances communales ?

Nous débutons un nouveau cycle. C'est le premier budget de ce mandat. La municipalité est désormais moins dans le temps court, dans l'urgence de faire face à nos créanciers, à la vigilance de l'Etat.

Désormais, nous ne pensons plus année par année, mais sur l'ensemble du mandat. Le rapport d'orientations budgétaires que nous avons publié se projette jusqu'en 2026. C'est dans ce contexte large qu'il faut examiner le détail des finances communales. Ce qui compte est moins la situation sur une année que notre objectif en fin de mandat.

Justement, quels sont ces objectifs ?

Une ville avec des finances saines, qui a les moyens d'entretenir ses bâtiments, ses stades, ses écoles, etc. Une ville qui a changé son visage, c'est-à-dire avec un cœur de ville digne de ce nom. Dans ce but, nous voulons d'abord, terminer notre bataille contre la dette. Beaucoup a été fait de 2015 à 2020. Maintenant, il faut finir le travail. Nous avons encore 19,1 millions de dette. Nous nous fixons 12,3 millions en 2026. Un tel montant serait alors faible au regard de la taille de notre commune et de nos recettes.

Ensuite, contrôler les dépenses de fonctionnement. Notre volonté est qu'elles restent stables. En 2020, nous avons dépensé 30,4 millions d'euros. En 21, nous partons sur 30,1 millions. En 2026, nous devrions être à 30,6. La hausse en cinq ans d'environ 500 000 euros sera due à l'inflation dont



nous tenons compte dans nos calculs par anticipation.

Parmi ces dépenses, les charges de personnel sont les principales. Sur ce poste aussi, nous visons la stabilité. Les départs à la retraite ne seront remplacés que lorsqu'ils sont indispensables pour le maintien de la qualité de service. Des embauches sur de nouveaux postes ne concerneront que des postes d'encadrement essentiel.

Le gouvernement a supprimé la taxe d'habitation dont le montant était une ressource importante pour les communes. Y a-t-il danger de voir la taxe foncière, autre impôt communal, augmenter sur le mandat ?

La suppression de la taxe d'habitation ne devrait pas en théorie peser sur nos finances. Le gouvernement s'est engagé à en verser l'équivalent chaque année aux communes. Mais combien de temps va durer cet engagement de la part d'un État endetté jusqu'au cou ?

La suppression de la TH est une bonne chose pour ceux qui la payaient. Mais la réalité est que désormais ce sont les propriétaires qui risquent de se retrouver en première ligne.

Et on ne parle pas de gens riches, mais simplement de personnes qui ont remboursé toute leur vie un emprunt pour pouvoir avoir au bout de 20 ou 30 ans un toit à eux pour leurs vieux jours. Ce sont ces classes moyennes qui sont en danger d'être pressurées encore une fois.

Au Pontet, nous n'augmenterons pas la taxe foncière durant tout le mandat. C'est un engagement que nous avons pris et nous le tiendrons.

L'investissement a été au début du précédent mandat le parent pauvre des finances communales. Les choses ont commencé à évoluer positivement en 2019 et 2020. Quid des années qui viennent ?

D'abord, une grande nouveauté. Nous venons de mettre en place un outil d'analyse financière et de prospective, le Plan pluriannuel des investissements. Avec ce cadre, on ne travaille plus au fil de l'eau mais sur un "bloc" de plusieurs années. Le PPI permet de traduire la volonté des élus, la politique municipale, en acte de façon lisible pour les services concernés. On clarifie les priorités, on anticipe, on programme.

Avec le PPI, on sait à peu près ce que nous allons investir sur l'ensemble du mandat, on prend le temps d'aller chercher des subventions, on calcule les nouveaux emprunts au plus juste. Pour piloter l'ensemble, nous avons embauché une cheffe de projet qui est une spécialiste éprouvée de la prospective administrative et financière.

Concrètement, nous tablons cette année sur 5,2 millions de dépenses d'investissement. Pour l'ensemble du mandat, nous pensons dépasser les 24 millions d'investissement. C'est à comparer aux 12,2 millions du mandat 2014-2020. Le PPI va permettre à notre municipalité d'imprimer sa marque.

Un mot de conclusion ?

Je vais en partie me répéter, mais c'est important. Durant ce mandat, nous allons faire des emprunts (11,7 millions). Et pourtant, la dette baissera et pourtant nous allons investir considérablement, changer le visage du Pontet. C'est à se demander à quoi ont servi les 50 millions de dette dont nous avons hérité en 2014...

Plan Pluriannuel d'Investissement : les 6 grandes orientations

1. Une ville attractive, agréable à vivre, dans un cadre de vie entretenu.
2. Un développement harmonieux de la cité et de ses quartiers.
3. Une ville ambitieuse avec son projet Cœur de Ville.
4. Une ville qui investit dans l'amélioration durable des bâtiments existants.
5. Une ville qui garantit des services publics de qualité.
6. Une ville soucieuse du bien-être et de la qualité de vie des enfants.

Michèle Bompuis, nouvelle adjointe au développement économique

La promotion de notre économie locale méritait qu'un poste d'adjoint au maire lui soit entièrement dévolu. Michelle Bompuis, ancienne commerçante et retraitée de la fonction publique hospitalière, jusqu'à présent conseillère déléguée au commerce, occupe ce poste depuis le début de l'année.

Dans le contexte difficile que nous connaissons, elle est désormais l'interlocutrice des entreprises, commerçants et artisans de notre commune. Elle a également pour charge le dossier de la refonte de la signalétique commerciale et directionnelle.



KARINE GANGLOFF, ÉLUE AU SOCIAL :

"Le social, c'est d'abord une question de moral et de chaleur humaine"

L'année 2020 a été particulièrement agitée pour le CCAS. Cela s'est traduit par une hausse de l'activité. Comment y avez-vous fait face ?

Avec beaucoup de professionnalisme. Je veux rendre hommage à tous les agents du service. Que ce soit pour leur travail ou leur dévouement, l'ensemble va bien au-delà des simples tâches à accomplir.

Nous avons du faire face à deux principales difficultés. Adapter nos services habituels à la crise, mais également accomplir tout un travail de veille et de repérage pour identifier un nouveau public. Certaines personnes viennent d'elles-mêmes demander de l'aide. D'autres ont besoin qu'on fasse la démarche pour elles.

Tous vos chiffres sont en hausse ce qui induit une hausse des dépenses et donc de l'effort de solidarité de la commune ?

Oui, il y a eu une hausse de l'engagement assez nette par rapport à 2019. Nous sommes passés, par exemple, de 93 à 102 personnes pour l'aide à domicile. Mais chaque cas est différent. Certaines personnes ont besoin de davantage de présence. La moitié des cas bénéficient de 6 900 heures par an. Un tiers de seulement 500 heures.

Mais nous devons faire plus sans pouvoir augmenter les moyens. Ce n'est pas une question d'argent, mais de recrutement. La réglementation impose des critères de sélection très stricts. On cherche vraiment le plus possible de professionnalisme. Résultat, cette exigence fait qu'on ne trouve pas le personnel souhaité. Il n'y a pas assez de gens formés.

Dans ce contexte, nous faisons au mieux et au plus avec les moyens qui sont les nôtres. Et nous y arrivons. Les chiffres le montrent. En 2018, nous avons livré 10 042 repas à domicile. 9 849 en 2019. 17 271 en 2020 ! Nous sommes passés de 42 bénéficiaires en 2019 à 77 en 2020.

La résidence Les Floralties a connu récemment un lifting important. C'est un des secteurs clés de l'activité sociale au Pontet auprès des personnes âgées. Comment les résidents ont-ils vécu la crise sanitaire ?

La résidence a actuellement un taux d'occupation de 84%, ce qui est un peu moins qu'en 2019. La première conséquence de la crise est l'augmentation du nombre de repas pris le week-end au restaurant de la résidence. Pour la même raison, le restaurant ayant été fermé aux non-résidents, ce type de fréquentation s'est effondré par rapport à 2019.

La principale difficulté a été de maintenir une activité ludique. Beaucoup de choses ont dû être annulées au nom du principe de précaution. Pour autant, dans le cadre des réglementations, nous avons tout fait pour maintenir des animations musicales, de la gymnastique etc... Il est très important pour le moral et donc la santé des résidents d'avoir des rendez-vous.

Que ce soit aux Floralties ou pour l'aide à domicile, le social, c'est d'abord une question de moral et de chaleur humaine.





PORTAGE DES MÉDICAMENTS ET TÉLÉASSISTANCE : DES AIDES TROP PEU CONNUES

Parmi les nombreuses aides proposées par le CCAS figure le portage des médicaments. Les personnes en grande difficulté, sans famille proche ou sans véhicule, peuvent demander à un agent du CCAS d'aller chercher pour elles ses médicaments à la pharmacie. Huit Pontétiens ont fait appel à ce service en 2020 contre 20 en 2019.

En partenariat avec Allovie et Présence Verte, le CCAS propose une téléassistance qui permet de "sécuriser" les déplacements au domicile pour les personnes ayant des difficultés à se mouvoir. L'utilisateur choisit parmi ces sociétés en fonction des tarifs et des produits proposés. Au total, 25 Pontétiens ont eu recours à la téléassistance en 2020.

VEILLE SOCIALE : PLAN DE SOLIDARITÉ AVEC LES PERSONNES VULNÉRABLES

Vous souhaitez alerter le CCAS sur une personne actuellement non aidée par le CCAS et qui en aurait besoin ? Rendez-vous au CCAS et demandez à remplir le formulaire d'inscription.

Les agents du CCAS prendront ensuite le relais.

CCAS du Pontet : 3 Avenue Alphonse Daudet
Tel : 04 90 03 99 00.

D'ESTHÉTISME OU DE MISE EN SÉCURITÉ, Les travaux ont traversé l'hiver

Durant les mois d'hiver, les travaux de rénovation n'ont pas cessé au Pontet et pour certains continuent encore. Des travaux qui obéissent chacun dans leur genre à des impératifs divers (esthétique, sécurité...) mais qui tous s'inscrivent dans le grand programme de rénovation lancé par la commune.

AVENUE FRANÇOIS LASCOUR

C'est un grand chantier aux objectifs complets. Outre la reprise de l'enrobé de la voie, 830 m² de pavés sur les trottoirs seront déposés. Côté mobilier urbain, on compte une soixantaine de potelets, quinze panneaux de signalisation et une demi-douzaine de candélabres. Par ailleurs, de nombreux arbres seront plantés dont trois érables et trois poiriers à fleurs, en lieu et place des pins, variété incompatible en milieu urbain.

Coût total des travaux : 155 000 euros.



CHEMIN DU CANAL CRILLON

Long de plus de 200 mètres, ce chemin a été entièrement débroussaillé puis recouvert de géotextile et d'un remblais en revêtement perméable. Un mur allégé autoportant en béton a été également posé sur la clôture grillagée.

Coût total des travaux : 38 700 euros.



TENNIS CLUB DE LA GRAVIÈRE

Une nouvelle tranche de travaux vient de se terminer au club de tennis. Il s'agissait cette fois de mettre en sécurité le site qui était jusqu'à présent le seul équipement sportif de la commune qui ne soit pas protégé par un mur ou un grillage. Une mise en sécurité d'autant plus urgente qu'il arrivait de plus en plus régulièrement que des joueurs, notamment des enfants, soient harcelés par des bandes passant à proximité des cours. En 2020, la police municipale avait dû intervenir à vingt reprises pour faire fuir ces individus, jeunes pour la

plupart et échappant à tout contrôle parental.

Pour mettre fin à ces débordements, la municipalité, étant responsable de la sécurité des biens et des personnes, a fait mettre en place une clôture avec un accès par deux portails et un portillon. Un interphone ainsi que le câblage nécessaire au contrôle d'accès a également été installé. Enfin, un lecteur de badges autorisant l'accès a été acheté.

Coût total des travaux : 20 000 euros.



OPÉRATION "20 000 ARBRES EN VAUCLUSE"

Le Pontet s'engage !



Lancée par le Conseil départemental, l'opération "20 000 arbres en Vaucluse" s'étalera tout au long de l'année 2021.

Le territoire Vauclusien possède un patrimoine paysager et arboré remarquable.

Ce patrimoine est constitué de haies champêtres composées d'essences variées, d'arbres diversifiés plantés en alignement le long des routes, de platanes bicentennaires en bord de Sorgues mais aussi de spécimens uniques et isolés tels que mûriers et chênes classés.

Le pigeonnier "contraceptif" est installé dans le parc de la mairie.

Installé depuis fin janvier, le pigeonnier "contraceptif" tourne désormais à plein régime. Le lieu choisi pour son emplacement, le parc de la mairie, n'est pas anodin. La réussite d'un tel équipement exige un calme environnant, une proximité de points d'eau et, bien sûr, avec les lieux de nidage.

Le pigeonnier du Pontet a été fabriqué sur mesure, en bois massif, traité et assemblé en France. Il est fonctionnel pour les pigeons autant que pour l'équipe de maintenance qui y a accès régulièrement. Elle intervient lors de la mise en fonctionnement et à divers stades de l'évolution du pigeonnier. Le principe en est simple : des pigeons amenés par la société productrice, logent, se nourrissent, prennent leurs habitudes. Puis il sont lâchés pour aller chercher de la nourriture et ramener les autres pigeons. Par la suite, les œufs pondus en majorité à l'intérieur du pigeonnier sont éliminés. C'est simple, naturel, une gestion sans violence, saine. Et une surveillance des oiseaux. A terme, le nombre de volatiles se stabilisent

Depuis les premières campagnes d'abattage de platanes atteints de la maladie du chancre coloré et face à l'urbanisation fragmentant certains milieux naturels et agricoles du territoire, le Conseil départemental s'est doté d'une politique ambitieuse afin de conserver et de transmettre cet héritage paysager.

Cette volonté se traduit concrètement par un programme d'accompagnement technique et financier pour les collectivités vauclusiennes intitulé "dispositif départemental en faveur des aménagements paysagers et de la nature en ville".

Dans ce cadre, le service des espaces verts de la commune en collaboration avec la société Pépinière Environnement Commercialisation a planté depuis le 13 janvier 45 arbres dans des endroits aussi variés que le parc de Cassagne, les abords du lac, le complexe de tennis, Pré Fleuri, le parc Saint Louis, le parking du stade Montbord, l'avenue de Gaulle ou l'impasse de la Bergerie.

En fin d'année, 60 autres arbres seront plantés sur de nouveaux sites.

autour d'une population qui s'auto-gère. On atteint ainsi un équilibre naturel.

Cette opération réalisée en collaboration avec la Ligue de protection des oiseaux a coûté 17 500 euros. Il faut y ajouter 4 800 euros pour les frais d'entretien pour cette première année de mise en place.



Il est rappelé qu'en vertu d'un règlement sanitaire départemental, il est interdit d'attirer et de nourrir les animaux errants tels que les pigeons et que tout contrevenant peut se voir infliger une contravention pouvant aller jusqu'à 135€.

SEGPA : TOUT LE MONDE PEUT RÉUSSIR !

L'échec scolaire n'est pas une fatalité. Juste un défi à surmonter. Détectés à l'école primaire pour leurs difficultés persistantes à lire, écrire, apprendre les fondamentaux de la culture générale, ces très jeunes élèves ne pourraient, une fois entrés au collège, suivre l'enseignement général au rythme exigé. C'est donc à leur intention qu'ont été créés les SEGPA (Structures d'Enseignement et Général et Professionnel Adapté).

Une classe SEGPA propose durant quatre ans, de la 6ème à la 3ème, un parcours personnalisé et adapté au sein de classes aux effectifs réduits (16 élèves en moyenne).

Les enseignants des SEGPA sont des spécialistes, formés pour prendre en compte l'échec scolaire. Dès la 4ème, des stages et autres contacts avec le monde du travail sont mis en place.

Intégrer une SEGPA, c'est avoir une chance de retrouver l'estime de soi, de ne plus être le dernier de la classe, de renouer avec une forme de réussite, d'apprendre à son rythme, d'obtenir un diplôme, le Certificat de Formation générale (CFG).

Après la 3ème, l'élève peut rejoindre un centre de formation des apprentis ou un Établissement Régional d'Enseignement Adapté. Pour les meilleurs, une orientation en seconde professionnelle peut être envisagée.

L'entrée en SEGPA se prépare dès le CM1. Le dossier d'intégration est validé en CM2 par les professeurs des écoles en lien avec la famille.

Au Pontet, il existe une classe SEGPA installée au collège Jules Verne.



Assainissement : LE MAIRE ÉCRIT À VEOLIA

Le récent transfert de la compétence assainissement à la société VEOLIA a inquiété de nombreux pontétiens au point qu'une pétition a circulé à ce sujet. Joris Hébrard qui était hostile à ce transfert et aurait préféré conserver l'ancien délégataire, a transmis à VEOLIA les doléances de la pétition. Il a précisé dans ce courrier adressé au directeur local qu'il serait vigilant et réactif en cas de dysfonctionnement, notamment sur les factures.



Réseaux électriques : UN NOUVEAU CONTRAT POUR MIEUX GÉRER



La commune vient de signer un important contrat avec la société ENEDIS. Ce contrat de "concession du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie aux tarifs réglementés" durera 30 ans. C'est une durée assez habituelle en la matière.

Est-ce que ce contrat aura un impact pour les usagers ? Absolument aucun. En revanche, pour le citoyen et le contribuable, il s'agit plutôt d'une bonne affaire. En effet, ENEDIS s'est engagé sur quatre ans (2021-2024), renouvelable tous les 4 ans sur toute la durée de la concession, à investir 40 000 euros pour l'amélioration du réseau (lignes enfouies).

Existait-il d'autres choix que celui d'ENEDIS ? Oui. Il était possible d'adhérer à un syndicat intercommunal d'électrification. Mais cette solution ne convient pas à une ville aussi urbanisée que la nôtre. Seules des communes rurales ayant besoin de la création de nouvelles lignes peuvent y trouver des avantages.

Par ailleurs, appartenir à ce type de syndicat implique de perdre



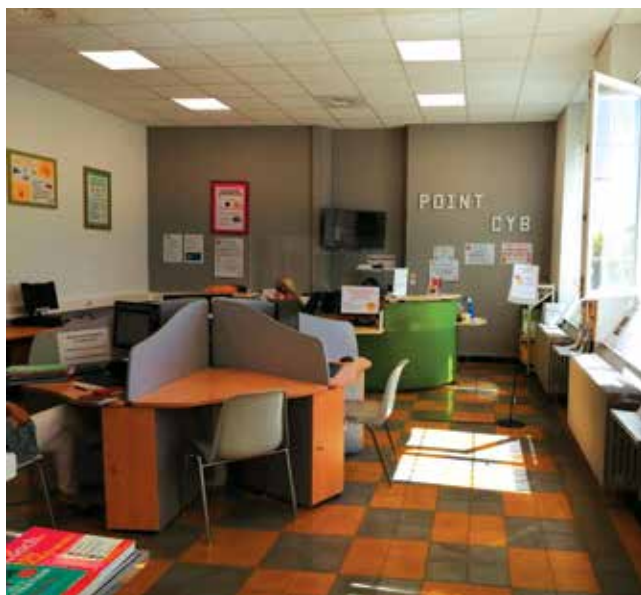
Le directeur d'ENEDIS pour le Vaucluse et le Maire du Pontet

le pilotage des opérations. Signer avec ENEDIS permet que Le Pontet garde la main. En outre, la commune y trouve un autre avantage : une meilleure anticipation sur les dépenses à sa charge en cas de raccordement au réseau d'habitations ou immeubles neufs. Cette anticipation évite les mauvaises surprises et permet un prévisionnel financier et budgétaire au plus près de la réalité.

Le saviez-vous ?

Le réseau électrique du Pontet est très performant. En 2019, il n'y a eu en cumul que 36 minutes de coupure alors que la moyenne nationale est de plus d'une heure et demie !

LE SERVICE "ESPACE RESSOURCES" de la mairie obtient le label "Espace France services"



L'obtention de ce label décerné par les services de l'Etat est une belle reconnaissance de la qualité du travail des agents municipaux de l'Espace Ressources.

Le réseau "France services" est une sorte de guichet unique où chaque Pontétien va pouvoir s'adresser pour ses démarches auprès de dix partenaires institutionnels :

CAF, MSA, Assurance Maladie, Finances Publiques, Ministères de l'Intérieur et de la Justice,

Assurance Retraite, Mission Locale, Pôle Emploi, La Poste.

Le but de "France Services" est de simplifier la vie des administrés en concentrant au même endroit un maximum de services publics.

Ce label permet également à la commune de recevoir une subvention de 30 000 euros par an. En outre, la formation des agents concernés est entièrement à la charge de l'Etat.

UN VRAI MÉTIER ?

C'est possible avec l'AFPA et la Mission Locale

Tu as entre 16 et 18 ans et tu ne sais pas trop quoi faire dans la vie ? Tu n'es plus au lycée et tu n'as ni emploi ni formation ? L'AFPA (Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes) a une solution pour toi. Quatre mois d'insertion professionnelle pour découvrir un métier. Sans pression, mais avec un minimum d'investissement de ta part. Ce dispositif a un nom : Promo 16.18.

La marche à suivre est simple. Tu te mets en contact avec la Mission Locale qui fera le lien avec l'AFPA. Une fois ta candidature acceptée, la formation de treize semaines se déroule ainsi :

1ère semaine : présentation du dispositif, choix d'un parcours.

2ème et 3ème semaines : construction de ton parcours.

4ème et 5ème semaines : initiation à la mobilité.

6ème à 11ème semaines : découverte du monde professionnel, acquisition de savoirs.

12ème et 13ème semaines : se préparer à l'emploi ou à la formation choisie.



AFPA

56 Avenue Émile Zola, 84130 Le Pontet
0826 46 14 14.

Mission Locale

2 Rue François Premier, 84000 Avignon
04 90 81 13 00.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME est enfin adopté !

La procédure a été longue. Vingt années. À l'arrêt en 2013, elle a enfin abouti. Le Pontet a enfin son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Beaucoup de choses vont désormais pouvoir changer. Et en bien.

Le PLU est un document destiné à définir plus finement la destination générale des sols que ne le faisait l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS). Depuis le vote de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) en 2000, le PLU avait vocation à remplacer le POS. Mais ce remplacement ne pouvait se faire sans une longue procédure et notamment recueillir l'avis des citoyens lors d'une enquête publique. Entre la délibération de 1992 donnant le coup d'envoi de l'opération et l'adoption définitive, il a fallu en passer par plusieurs phases dont, en 2018, l'adoption du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Désormais, c'est le PLU qui définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc. Le Plan expose clairement le projet global d'urbanisme (PADD) qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de l'agglomération.

Le PLU comprend plusieurs documents consultables par tous les citoyens :

- Rapport de présentation.
- Projet d'aménagement et de développement durable.
- Règlement avec une partie graphique (communément appelée zonage, avec 4 grands types de zonages) et une partie écrite qui décrit les règles pour chacune des zones.
- Orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

Le zonage comprend 4 types de zones :

- U pour les zones urbanisées.
- AU pour les zones à urbaniser.
- A pour les zones agricoles.
- N pour les zones naturelles.

L'enquête publique de 2020 n'a accouché que de deux recommandations :

- mettre en place une protection acoustique efficace (mur antibruit) en limite de la RD 907 dans le secteur 1AUH1.



- prévoir une circulation sécurisée des piétons par un aménagement adapté des deux trottoirs sens rue Vendôme vers centre-ville dans la zone 1AUH1.

Globalement, le PLU du Pontet vise à :

- assurer le développement urbain mais en prenant soin de limiter la consommation d'espace. C'est un point fondamental car Le Pontet est déjà très fortement urbanisée. Ainsi, les zones pavillonnaires déjà existantes et qui pourraient accueillir en théorie de l'habitat, de petits immeubles de trois étages, sont protégées de ce genre de construction. Par ailleurs, le PLU fait de la revitalisation du centre une priorité.
- poursuivre le développement économique en conservant l'attractivité des secteurs Panisset et Périgord, tout en implantant dans ce dernier de l'habitat et des services. Insuffler au port du Pontet un nouveau dynamisme. Confirmer la vocation artisanale et industrielle du secteur de l'Oseraie et la vocation commerciale et de services du secteur Realpanier.

- conserver le patrimoine agricole et naturel de la commune. Ainsi, la zone des Barattes est totalement préservée de l'urbanisation ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. La zone agricole du Périgord qui a survécu à toutes les phases d'urbanisation du XX^{ème} siècle devient également sauvegardée.

Le PLU contient également la question du logement social. Actuellement, notre commune paye à l'État chaque année une « amende » car nous n'atteignons pas les 25 % de logements sociaux sur l'ensemble des habitations.

Au moment de la présentation du Plan Local d'Habitat, la municipalité a voté contre et fait savoir son opposition à cette politique massive de logement social. Dans le cadre du PLU, la Ville restera très vigilante pour ne pas déstabiliser l'équilibre des quartiers.

Le PLU a été adopté par le conseil municipal en décembre dernier. Il n'a recueilli aucun vote négatif.

Le PLU du Pontet a reçu l'avis favorable de :

- Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues
 - Grand Avignon (avec réserves)
 - Ville de Sorgues
 - Chambre de Commerce et d'Industrie
 - Commission départementale de la Préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
 - Syndicat Mixte pour le SCOT du bassin de vie d'Avignon
 - SNCF
 - Mission régionale de l'Autorité Environnementale
 - Préfecture de Vaucluse (avec réserves)
 - Chambre d'Agriculture
 - Réseau Transport Électricité
- et l'avis réservé du Conseil Départemental.



LES PONTÉTIENS ONT DU TALENT

"A la belette d'or" de Guy Aymard



Avec "A la belette d'or", l'auteur pontétien Guy Aymard signe son dix-septième ouvrage. Une œuvre diverse, curieuse de tous les âges de l'histoire, à l'image de l'auteur et des multiples

expériences de sa vie. De l'histoire d'un homo sapiens seul rescapé de son clan et affrontant la nature et la mort à Napoléon s'évadant de l'île d'Elbe, Guy Aymard trace depuis une vingtaine d'années les contours d'une histoire de France et du monde à sa manière, malicieuse et bienveillante.

Mais Guy Aymard n'est pas seulement un romancier épris d'histoire. Il est aussi un homme de son temps, dénonçant dans sa "Lettre d'un naïf au président de la république" la gabegie de l'Etat français, la lente déliquescence d'un pays trahi par ses élites.

"A la belette d'or" est un petit livre truculent, hommage au grand Marcel Aymé, qui se passe dans une commune qui "ne s'appelait pas Le Pontet tout en ayant failli l'être", une commune française qui aspire à devenir indépendante. Et pourquoi pas ?

A la belette d'or, éditions Le Lys Bleu, 14,80 euros.

FÊTE DU PRINTEMPS

Samedi 17 avril 2021 10h/19h
Parc de l'hôtel de ville du Pontet

Pour sa cinquième édition, la municipalité vous propose une manifestation 100% Nature. Le printemps est la saison du renouveau, du retour de la vitalité, alors profitons-en pour nous retrouver et sortir de la morosité des derniers mois. Le parc arboré de l'Hôtel de ville et ses fontaines offrent un écrin parfait pour accueillir le marché aux plantes. Amoureux des végétaux, jardiniers en herbe ou experts, venez faire votre choix. Sous les doux rayons du soleil, vous vous laisserez tenter par les produits alimentaires locaux et les objets artisanaux présentés par leurs créateurs. En parallèle du marché, des animations gratuites sont programmées sur l'ensemble de la journée.

Cette année, nous mettrons à l'honneur notre belle région. Dans cette période pleine de restrictions recentrons-nous sur les fondamentaux et prêtons attention au monde qui nous entoure. En temps normal, la Provence est très convoitée par les touristes, alors réapproprions-nous la et retrouvons nos traditions. Entre autre, nous vous proposons une conférence sur les plantes allergisantes, un atelier « grimpe aux arbres »



pour les plus jeunes, des représentations musicales traditionnelles et bien d'autres surprises !

Les food trucks proposeront des plats à emporter. Et pourquoi ne pas pique-niquer sur place ? Marché et animations soumis aux protocoles sanitaires en vigueur. Masques obligatoires pour les plus de 11 ans. Manifestation susceptible d'être annulée en cas d'intempéries ou par décret préfectoral.

Renseignements service festivités
au 04 90 31 66 01

VIDE-GRENIER

Le Pontet



Lundi de pentecôte 24 mai 2021 7h/14h - Place Joseph Thomas

Réservations des emplacements à compter du 3 mai 2021 au bureau du service festivités au Centre Administratif Municipal, 2 allée de Fargues, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Se munir de la photocopie de votre pièce d'identité et d'un moyen de paiement suivant : chèque ou espèces. Remboursement par virement par le Trésor Public, en cas d'annulation anticipée, sur présentation du reçu et d'un RIB.

Chacun a ses raisons de venir au vide grenier : donner une seconde vie à des objets encore utilisables, faire de bonnes affaires, récupérer un peu d'argent, se promener ou encore faire de la place dans ses placards. Nous rappelons que le vide-grenier du Pontet a lieu une seule fois par an et qu'il est strictement réservé aux particuliers.

Marché soumis aux protocoles sanitaires en vigueur. Masques obligatoires pour les plus de 11 ans. Manifestation susceptible d'être annulée en cas d'intempéries ou par décret préfectoral. Renseignements au 04 90 31 66 01

MON QUARTIER EN FÊTE ! « FARGUES »

Lundi 24 mai 2021 - 11h-18h - Place Joseph Thomas

À proximité du vide-grenier, un espace public « animations pour enfants » sera mis en place. Sous la surveillance des parents, les jeux gratuits et payants seront à la disposition des petits visiteurs. Pour égayer la journée, des animations musicales seront assurées par des associations pontétiennes. Food truck

et des confiseries raviront vos papilles. Animations soumises aux protocoles sanitaires en vigueur. Masques obligatoires pour les plus de 11 ans. Manifestation susceptible d'être annulée en cas d'intempéries ou par décret préfectoral.

LE POINT DE VUE DES minorités

AVERTISSEMENT ! Ces tribunes de l'opposition sont publiées conformément à l'article 26 du règlement intérieur du Conseil municipal. En aucun cas, la municipalité du Pontet ne saurait être tenue responsable du contenu, de l'orthographe et de la syntaxe de ces textes.

Bas les masques ?

Voici maintenant plus d'une année que notre commune, à l'instar de toute la France et de la planète entière, est soumise à la menace sournoise de la COVID 19. Cette pandémie impacte notre vie quotidienne, limite nos déplacements et nous oblige à adopter de nouvelles pratiques sanitaires et sociales.

Nous connaissons tous une famille, des amis ou même des proches qui ont été ou sont encore touchés par ce virus mortel pour les plus fragiles.

Il en va notre responsabilité de citoyen de faire notre maximum pour apporter notre pierre à l'édifice en respectant au mieux les recommandations des autorités sanitaires. A ce titre, le port du masque est un impératif incontournable dont nul ne peut s'auto- dispenser.

On ne choisit pas de respecter ou non les Lois de la République en fonction de ses humeurs ou de ses convictions. Au même titre que s'arrêter à un feu rouge, porter son masque aujourd'hui est une nécessité pour se protéger mais surtout pour protéger les autres.

Faire un autre choix, ce n'est pas afficher sa différence c'est seulement démontrer son in-

conscience et choisir volontairement de mettre en péril la vie des plus fragiles et des plus faibles que l'on croise à longueur de journée.

Dans notre République, nul n'est au-dessus des Lois. Plus que les citoyens qu'ils représentent, les élus ont le devoir d'être exemplaires et de ne jamais bafouer la loi de la nation.

Plus que leurs patients, les professionnels de santé ont le devoir d'être exemplaires et de protéger ceux qu'ils soignent. Au Pontet, comme ailleurs...

Jean-Firmin BARDISA

Groupe « Unis et engagés pour le Pontet »
www.facebook.com/UnisetEngagespourLePontet
(Rédigé le 12 février 2021)

Alors qu'il y a plus de 80 000 morts en France suite au covid19, Alors que cela touche nos aînés mais également maintenant les plus jeunes. Alors que les personnes de plus de 75 ans souhaitant se faire vacciner au Pontet doivent patienter.

Alors que le personnel soignant est exténué, Mr le Maire, se vante de ne pas porter le masque au risque de contaminer un nombre important de personnes seulement Pontétiennes puisqu'ailleurs il le porte... Une fois encore, on ne parle pas de notre ville pour sa réussite, son côté exemplaire mais uniquement par l'attitude démagogique de son maire. Que l'on soit convaincu ou non, par le port du masque et les gestes barrières, qu'importe ! Appliquer ces consignes est une question de respect à l'égard des autres et de responsabilité. Il incombe a fortiori à un élu de la République, de respecter ces mesures.

Par respect pour les professionnels installés sur notre territoire, restaurants, cinéma, com-

merces qui depuis des mois subissent de plein fouet les effets collatéraux de cette Covid ; par respect pour les associations qui ne peuvent plus se réunir, pour la jeunesse qui doute de son avenir.

Quelles mesures ont été adoptées pour soutenir ces secteurs, les économies réalisées en raison de l'annulation de nombre de manifestations leur ont-elles été redistribuées ?

Soyons responsables et constructifs, surmontons cette situation particulière, C'est le défi de cette année 2021 et des années à venir, le seul qui mérite que l'on parle de notre commune : ses projets, ses innovations, ses performances ! le reste n'est que jeu de manches et politique politicienne, bien loin des préoccupations des Pontétiennes et Pontétiens.

Stéphane LALE - Caroline GRELET JOLY



DISPARITION

Michelle Rieux, figure bien connue de la vie pontétiennne, est décédée le 18/12/20 d'une longue maladie. Sa disparition laisse un vide auprès de ses nombreux amis et familiers. Professeur de comptabilité durant sa vie professionnelle, Michelle Rieux s'était également engagée dans la vie municipale. Elle avait été adjointe au maire, Joris Hébrard, de 2014 à 2020. D'abord, aux finances, puis à la vie associative. Elle avait mis à chaque fois ses compétences et sa joie de vivre au service de la ville.

Si sa ville était une de ses grandes passions, la première, à n'en pas douter, était la promotion de la cause canine. Éleveuse, elle avait organisé avec plusieurs associations de nombreux concours canins. Michelle Rieux laissera longtemps le souvenir d'une femme pleine d'énergie, au franc-parler et au dévouement sans faille pour sa commune.

La Ville du Pontet présente ses sincères condoléances à sa famille.

Bien sincèrement,

Le point de vue de la MAJORITÉ



L'US PONTET GRAND AVIGNON N'EST PLUS. VIVE L'AC PONTET VEDÈNE !

Les clubs naissent, vivent, disparaissent. Mais le sport, lui, continue toujours tant qu'il y a des passionnés et de la jeunesse.

Depuis le 1^{er} février dernier, l'US Pontet Grand Avignon n'existe plus. Nous ne reviendrons pas ici sur la (trop) longue histoire qui a conduit ce club au point Terminus où il en est. Cinq années de batailles judiciaires et de déchirements dans lesquels l'actuelle municipalité n'avait rien à voir. En revanche, nous avons la responsabilité à un moment donné de siffler la fin du match et mettre en place un plan de renouveau. C'est que nous avons fait.

Ce renouveau porte un nom : l'AC Pontet Vedène.

C'est ce club qui porte l'avenir du football au Pontet. Les 200 jeunes qui jouaient pour l'US Pontet GA défendent désormais les couleurs de ce nouveau club. Ce "transfert" ne leur coûtera rien. L'ancienne licence reste valable. La municipalité assume parfaitement ce choix de la jeunesse et de la fin du professionnalisme. Ce dernier se justifie dans de grandes villes, avec d'importants sponsors. Pas dans des communes de notre taille. Dans un pays en crise, une saine conception de la gestion municipale est de tout mettre sur la pratique en amateur et celle des jeunes. Bref, celle qui concerne le plus grand nombre.



••• NAISSANCES •••

FERNANDEZ Mia • KEDDADRA Sohan • HALIMI Liliya, Nellia • BELLAL Jana, Lena • LAGSOUN Jennah • CHOUH Chamsedine • HAMROUN Safwan • FETATMIA Adam, Salah • EL HOUMOUDI Yanis • ALVES IMBRECHT Léo • BOURAKBA Imran, Issa • EL ALAOU LAKHNATI Nour • NTI Junior, Elijah • KRIKIBA Rime • RUSSO Antonio • EL HANDOUZ Zayan • BALASKA Amokrane • LAAOUAJ Nour • BARATEGUI Isaac • MALAISE Alicia, Sylvia • EL KANDOUSSI Neyla • MAKHECHOUCHE Assia • AKRACH Ismaïl, Houssine • IKUESAN Oriadé, Anne • GHAZOUANI Isaac • VAVASSEUR Théa • SOUNBOULI Marouane • BERRAG Yannis • ESCRIG Lilas • OUKDIM Souleymane • CHAN Arthur, Penleck • LIMBERT Luna, Marie • WAXIN Noëlie, Sophie • EL KHABZI Ness • KERROUMI MABROUK Safouane • DARGERER FERRIS Jayson • INCE Milan • BORDY CAVALLI Hayden • HADAOUI Leyna • SILVA DOS SANTOS Ruby • AKAN Aslan, Muhlis • ARBAI Safwan • ES-SBAI Imran • MALKI ZAIDI Anis

••• MARIAGES •••

BORNE Philippe, Arnaud & ARNAUDET Pascale, Annick, Claude • GAFFET Eric, Edouard & TURCO Joelle, Martine

DÉCÈS

TAVERNIER Jérôme, Sylvain, Géraud • CHAUVIN Raymond, Paul, Julien • TICHET Gaëtan, Christophe • BARRY Michel, Lucien, Julien • NOGUERA Dominique • ROBINEAU Georges, Louis • CHALAYE Jean, Louis • SANTERANO Yolande (vve BESTJAN) • RIEUX Michèle, Hélène, Louise (vve TARBOURIECH) • BOTTAN Colette, Lina (ép. JOUMOND) • BEADES Valéry • ABDALLAH-MILOUD Abdelkader • SERRAT Marcelle, Françoise (vve BONEL) • MILLARD Monique, Marguerite, Pierrette • REHAHLIA Lazhar • TAMISIER Huguette (ép. CAPO) • POULIQUEN Yves, François • MARTY Simonne (vve BEX) • DELAIGUE Marie-Paule • DEVISE Monique, (vve HAUD) • FIGUIÈRE Raymond • MEYER Paulette (vve ASTOUL) • COMMERÇON Roger Jules René • JOUIN Monique (vve TOURNOY) • COBO Joseph, Antoine • DI MARCO Antonio • GÉBELIN Simonne (vve GASIGLIA) • CROUZET Maurice • DRAULT Andrée (vve MEURAT) • BENSIAH Rabera (vve M'HAMSADJI) • RIOU Marie (vve CASACOLI) • MARTIN Lucien • KACOURATOS André • GOMEZ Ramon • BRÉMOND Léonce (vve MAGNAN) • PAGEAUD Brigitte (ép. DUGAST) • MENICHINI Antoinette (ép. GAUTHIER) • TAROT Norbert • MARTINETTI Yvette (vve HOUDAS) • LEFEBVRE Yoland • GREGOIRE René • ARTAUD Robert • da CONCEIÇÃO BOMPASTOR Lucilia vve CAMPOS PAREDES) • MAUNIER Mariette (vve MALAVAL) • SCHWAB Annette (vve LASCOMBE) • NUTI Cisalpina (vve NOVI) • BONFILS Christian • LECOULS Christophe • NÉGRI Gilbert, Gérard • HAMEON Patricia • LIEUTAUD Anny (vve FABIANI)

NUMÉROS UTILES SANTÉ AU PONTET



SAMU : 15 **POMPIERS : 18**
POLICE - GENDARMERIE : 17
N° D'URGENCE EUROPÉEN : 112
CENTRE ANTI-POISON : 04 91 75 25 25
PHARMACIES DE GARDE : 3237

AMBULANCES

Le Pontet Ambulances
 21 avenue Charles de Gaulle
04 90 03 10 86
 ou **04 90 32 14 88**

SOS MEDECINS

Visites à domicile 24 h / 24
 Consultations du lundi au vendredi de 18 h
 à 22 h, week-end et jours fériés de 9 h à 22 h
 Maison Médicale du Pontet - Boulevard Rose des Vents
04 90 82 65 00

INFIRMIERS

Tour de garde des infirmiers - Les gardes s'entendent de la veille 20h au lendemain matin 8h

MARS 2021

Dimanche 7	Cabinet le Jade	04 90 89 87 87
Dimanche 14	ALBAR Amandine	04 90 31 13 06
Dimanche 21	GUILHOU Franck	04 90 31 28 25
Dimanche 28	Cabinet GUTIERREZ Aurore et SOW Coumba	06 58 06 18 79

MAI 2021

Jeu 1-Ven 2	ALBAR Amandine	04 90 31 13 06
Jeu 8-Ven 9	TESIO Stéphane	06 22 30 36 89
Mardi 13	LEMAITRE Delphine	04 90 31 13 06
Vendredi 16	ADIER Nathalie	04 90 31 06 43
Ven23-Sam24	GUILHOU Franck	04 90 31 28 25
Vendredi 30	SANCHEZ Jean-Louis	04 90 32 57 81

AVRIL 2021

Dim 4-Lun 5	BONNAUD Agnès	04 90 31 11 73
Dimanche 11	BRUNEL LEGNANI Laurence	04 90 31 11 73
Dimanche 18	BONNAUD Agnès	04 90 31 11 73
Dimanche 25	BOUGUERRA Malika	06 19 10 08 13

JUIN 2021

Jeu 6	BONNAUD Agnès	04 90 31 11 73
Jeu 13	Cabinet GUTIERREZ Aurore et SOW Coumba	06 58 06 18 79
Jeu 20	BONNAUD Agnès	04 90 31 11 73
Jeu 27	LEMAITRE Delphine	04 90 31 13 06

Chabas Véhicules, partenaire de la ville du Pontet

110 ans d'expérience au service des professionnels



IVECO des véhicules performants pour toutes les activités

www.chabas-vehicules.fr

CHABAS
Véhicules industriels & utilitaires

LE PONTET
☎ 04 90 32 90 79

CAVAILLON
☎ 04 90 06 47 00

PLACE À VOUS !




AUSHOPPING
AVIGNON NORD

VOTRE CENTRE VOUS ACCUEILLE



EN VOITURE
Parking gratuit



EN BUS
Lignes C2, 8 et 12



ÉCOMOBILITÉ
Bornes recharge électrique

C.CIAL AUSHOPPING AVIGNON NORD

 **Auchan** LE PONTET

RENDEZ-VOUS SUR AUSHOPPING.COM   [CCAVERNORD](https://www.facebook.com/CCAVERNORD)



Les Mariées d'Avignon



Robes de mariée et de soirée
Horaires du mardi au samedi
de 10h à 12h30 et 14h à 19h

Les essayages sur rendez-vous
07 64 47 61 24

[@lesmarieesdavignon@gmail.com](mailto:lesmarieesdavignon@gmail.com)

15 rue des Vanniers 84130 Le Pontet



Orpi



Des femmes et des hommes
pour votre bien

Vous souhaitez estimer votre bien,
contactez l'agence spécialiste
de votre secteur.

Estimation offerte



Heures d'ouverture
du lundi au vendredi
de 9H à 12H et 14H à 18H

12 Avenue maréchal de Lattre de Tassigny 84130 LE PONTET - Tél : 04 88 61 55 55 - bcimmobilier@orpi.com

Le Grand Avignon accompagne ses habitants avec

allobus 
Vaccination
PAR ORIZO

**De votre domicile
vers les centres de
vaccination COVID,**

VOTRE CENTRE DE
VACCINATION LE + PROCHE

SOS MÉDECINS maison
médicale la rose des vents
LE PONTET

*Orizo vous transporte
sur réservation au*

0800 456 456

**grand
avignon**
communauté d'agglomération



+ d'infos sur [orizo.fr](https://www.orizo.fr)
& sur l'appli Orizo 